

de travail de son ministère, ce qu'il peut faire pour améliorer le sort des habitants des régions défavorisées du Canada, mais de n'accorder aucun répit à cet égard aux autres ministères ou aux autres ministres.

**Des voix:** Adopté.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.)

## AFFAIRES COURANTES

### LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

#### L'ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ MIXTE

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, me permettrait-on de nouveau de revenir à l'appel des motions pour traiter d'une question relative à la bibliothèque du Parlement et au rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement.

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Macdonald:** On m'a signalé que s'il était possible d'adopter cet après-midi le rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, le bibliothécaire du Parlement serait en mesure de donner congé à son personnel lundi et mardi de la semaine prochaine. La Chambre consentirait-elle à adopter l'ordre suivant:

Que le rapport du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, déposé à la Chambre par M. l'Orateur le mercredi 25 juin 1969, soit adopté.

**M. l'Orateur suppléant:** En est-il ainsi ordonné?

**Des voix:** D'accord.

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, il y a eu des discussions à propos de l'ordre des travaux. Je crois que dans l'ensemble, la Chambre accepterait qu'on mette en délibération l'article 77 à propos du bill C-194 visant à modifier la loi sur les brevets.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, si nous le faisons sans tarder, nous pourrions peut-être passer ensuite au bill relatif aux langues officielles, si nous avons le temps d'ici 4 heures, pour faire suite au discours que le député de Edmonton-Centre (M. Paproski) a prononcé en partie et lui faciliter ainsi les choses.

**L'hon. M. Macdonald:** Entendu.

[M. McCleave.]

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### LA LOI SUR LES BREVETS

#### MODIFICATION CONCERNANT LE POUVOIR D'ÉDICTER DES RÉGLEMENTS SUR LES DROITS—ÉTAPE DU RAPPORT

La Chambre passe à l'étude du bill C-194 modifiant la loi sur les brevets, dont le comité permanent de la justice et des questions juridiques a fait rapport sans amendement.

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des corporations)** propose:

Que le bill C-194, modifiant la loi sur les brevets, dont le comité permanent de la Justice et des questions juridiques a fait rapport sans amendement le lundi 16 juin 1969, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

**M. l'Orateur suppléant:** Quand lirons-nous ce bill pour la troisième fois? Avec l'assentiment de la Chambre, dès maintenant?

**Des voix:** Dès maintenant.

**L'hon. M. Basford** propose que le bill soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**M. James McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au leader du gouvernement, pendant que le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) est là, si le gouvernement a l'intention, lors de la prochaine séance de la Chambre, d'étudier la question relative à la consommation et aux corporations. Un certain nombre de nos comités permanents ont affaire au ministère en cause, et je trouve que ce n'est pas un bon arrangement.

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Il conviendrait peut-être d'examiner la question lorsqu'on songera à réviser l'article 65 du Règlement, qui traite des comités. Je serais prêt à aborder ce sujet avec mes collègues de tous les côtés de la Chambre.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.)

### LES LANGUES OFFICIELLES

#### DISPOSITION CONCERNANT LEUR STATUT ET LEUR USAGE—NOMINATION D'UN COMMISSAIRE, ETC.

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 20 juin, du bill C-120, concernant le statut des langues officielles du Canada, dont le comité spécial des langues officielles a fait